

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 janvier 2021

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 12

L'an deux mille vingt et un, le 29 janvier, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Le Petit Fougeray, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Christophe BRULLÉ, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/01/2021

Présents : M. BRULLÉ, Mmes JARRET, LUTZ, M. MOREL, Mme CHANCEREL, M. MENUET, Mme GRANNEC, M. DELAUNAY, Mmes BARBÉ, GEORGE, M. LOUIS.

Absents (excusés) : Mme LAVIT, MM. VERNAZOBRES, LETORT, MORIN.

Pouvoir : M. Olivier LETORT à M. Christophe BRULLÉ.

Secrétaire : Mme Isabelle CHANCEREL.

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE POUR 2021-2022

Une réflexion partenariale sur l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2021-2022 a été engagée entre l'école et la mairie. Elle porte, d'une part, sur la volonté de rester à la semaine de 4 jours et, d'autre part, sur une modification des horaires de l'école.

1 - Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de demander une nouvelle dérogation (dérogation déjà accordée en 2018 pour 3 ans) pour conserver l'organisation actuelle du temps scolaire sur 8 demi-journées dont 4 matinées, soit un enseignement scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

2 – Actuellement, les horaires de l'école sont les suivants : 8h45 – 12h00 / 14h00 – 16h45.
Monsieur le Maire propose de les modifier de la façon suivante : 8h30 – 12h00 / 13h45 – 16h15 afin d'augmenter le temps de classe le matin et de diminuer la pause méridienne pour favoriser les apprentissages par les enfants.

Le conseil d'école, réuni le 18 janvier 2021, a émis un avis favorable sur ces nouveaux horaires.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, la demande de dérogation et la modification des horaires de l'école.

Autres points discutés n'ayant pas donné lieu à délibération

► Avancement des travaux de la salle (visite de la salle à 18h15)

Choix des couleurs :

- poutres : lasure grise ;
- bar : étagères : blanc / plateau : couleur chêne Vicenza H3157 (comme le parquet) / façades : gris brume U775.

► Présentation des devis de mobilier :

- 40 tables (180 x 80) grises clair, pieds noirs ;
- 240 chaises grises ;
- 4 chariots pour les tables ;
- 3 diables.

► Présentation du devis AUGUIN pour la cloison amovible dans la salle Théophile entre la cantine et la salle d'activités pour la somme de 17 785,56 € TTC. Un devis du maçon et du charpentier sont en attente pour connaître le coût définitif.